

	Fiche d'action	Mobilité douce
--	-----------------------	-----------------------

Titre	Plan directeur communal des chemins pour piétons
Action No	M 2
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à jour le plan directeur des chemins pour piétons et le publier - Rendre publics tous les chemins dignes d'intérêt. - Se mettre en accord avec les exigences de la législation fédérale et les mesures d'application proposées par le canton.
Constat	<p>Le choix du moyen de transport est décisif pour garantir le développement durable. Cette mesure peut permettre, pour la commune d'Echallens, de contribuer efficacement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une promotion de la mobilité douce; - une facilitation de la mobilité pour les poussettes, les personnes âgées et/ou handicapées ; - une meilleure sécurisation des lignes de « pédibus » en donnant des possibilités d'extension à son réseau, afin de réduire encore l'usage des véhicules automobiles pour les transports scolaires.
Action(s) proposée(s)	<p>Répondre aux besoins actuels et futurs de la population d'Echallens en garantissant en particulier l'existence de parcours facilitant les déplacements à pieds en donnant entre autre un accès:</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux équipements publics (écoles, administration, etc.) - aux zones de commerces - aux arrêts de transports publics - aux espaces verts publics et aux lieux de détente en général.
Calendrier	<p>Début de l'action 1er semestre 2009. Fin des travaux décembre 2009.</p>
Finance / Budget	A déterminer
Acteurs / Partenaires	Municipalité, Echallens 21
Responsable(s)	Municipalité
Indicateur(s) de suivi	<p>Publication dans la presse et mise en application. Distance moyenne des déplacements quotidiens à pied ou à vélo.</p>
Périodicité du suivi	
Responsable(s) du suivi	Municipalité
Avantage(s)	Vision globale des chemins communaux pour piétons.
Inconvénient(s)	
Exemple(s) concret(s)	Communes de Bernex, Genève, Lausanne
Remarques / Liens	